

Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2018/2909(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Critères à appliquer pour évaluer l'impact de la défaillance d'un établissement sur les marchés financiers, sur d'autres établissements et sur les conditions de financement	
Complétant 2012/0150(COD)	
Sujet	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés			
25/10/2018	Publication du document de base non-législatif	C(2018)06901	
25/10/2018	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
14/11/2018	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
02/02/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/2909(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/8/14869

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2018)06901	25/10/2018	EC